

**Réponses aux nouvelles diffamations parues depuis le 15.01.16 dans le Forum ULM sous le titre : "encore convoqué chez les flics à cause de Bernard GEFFRAY ("concepteur" SPRATT 103)"**  
(Un sujet parmi les 12 diffusés à mon propos ! = [www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewforum.php?f=524](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewforum.php?f=524))

Titre et sujet rédigés par l'administrateur/responsable Laurent Mayer ...qui cache toujours son nom et celui de ceux qui continuent leurs attaques à mon égard (tel qu'ils ont déjà fait : voir docs 2 et 4)  
A noter que, souvent cachés sous des pseudos, les noms de certains participants sont : Daelemans + Adam (voleurs de mes moteurs) + Fagot (voleur de 2137 € à l'Anvar en tant que faux pilote de mon concept) + Le Camus (responsable du diffamant magazine ULMiste).

Détails de leurs agissements sur mon site : [www.spratt103.com/a\\_eviter.html](http://www.spratt103.com/a_eviter.html) + Plaintes déposées.

Ci dessous = Extraits de ces pages qui sont en accès public (voir : [www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=423&t=8156&hilit=spratt#p85643](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=423&t=8156&hilit=spratt#p85643))

+ [www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=90&t=8165](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=90&t=8165) = Sujet d'importance (ayant justifié la 1ere plainte) modifié par l'administrateur le 18.01.16. Mes réponses à ces attaques : Voir doc.2 des preuves déjà déposées.

Voici certaines diffamations écrites à mon encontre en ce nouveau sujet (ce, en plus de relativiser les mensonges et insultes des premiers sujets) : Pathologie psychologique du plaignant, crapule, ce "concepteur" d'aéronef n'a pas beaucoup de savoir vivre, emmerdeur, ce personnage souffre de troubles psychiques pathologiques qui le poussent à la paranoïa et à la schizophrénie, l'arrêt de ses ventes sont dues surtout au crash de son appareil (un tué pour rappel), personnage ridicule. Etc !..

**Texte en rouge** : De l'administrateur, responsable du site.

**Textes surlignés fluo** : Mes réponses à ces nouvelles attaques.

A noter que (sauf le responsable qui n'est même pas pilote !) la quasi totalité des participants à ce forum aéronautique possèdent des avions ou assimilés (= aéronefs chers et dangereux ...qui sont des signes extérieurs de richesse) d'où ces propos destructeurs tenus à mon encontre, concepteur du plus simple, du plus sûr et du plus économique des aéronefs ([www.spratt103.com](http://www.spratt103.com))

Une nouvelle fois, je demande à ce que, très rapidement, tous les sujets me concernant ou concernant mon concept ainsi que tous les pseudos soient interdits en ce forum (voir doc.3)

Sujet : [encore convoqué chez les flics à cause de Bernard GEFFRAY \("concepteur" SPRATT 103\).](#)

**(Dés le titre de ce nouveau sujet, ces guillemets dévalorisent la personne que je suis : Diffamation !)**

**Admin :**

Pour la 2<sup>e</sup> fois, me voila convoqué chez les flics à cause de ce forum et de Bernard GEFFRAY (le "concepteur" du SPRATT 103)...

Cet après midi, voila que deux policiers sonnent à ma porte. Ils n'arrivaient pas à me joindre depuis le 10 novembre 2015 (pour des raisons qui seraient trop longues à expliquer et qui n'intéresseraient pas grand monde).

Il faudra que j'aille au commissariat. Prise de rendez-vous. Ce sera pour lundi matin.

On m'a juste demandé si je suis journaliste aéronautique. C'est alors que j'ai compris d'où venait la plainte ... (et maintenant un certain nombre d'entre vous auront compris qui est le plaignant). J'ai répondu que je ne suis pas journaliste, mais que je suis responsable d'un forum de discussions aéronautiques sur Internet.

"Quel est le nom du plaignant" ai-je demandé ?

Le policier ne le savait plus.

Je sors alors le nom de Bernard GEFFRAY ...

Et voila qu'il confirme ...

Déjà énervé par un certain contexte personnel et professionnel compliqués, et le risque de retard d'une petite démarche pressante qui était en cours, ce nouvel événement se met alors à m'énervé prodigieusement car c'est la deuxième fois que j'ai affaire à la police à cause de Bernard GEFFRAY, pour des raisons qui ne peuvent évidemment qu'être stupides et qui relèvent selon moi de la pathologie psychologique du plaignant (**encore de nouvelles attaques/diffamations !...**). En plus de cela, il me semble, en tant que citoyen lambda, que les flics seraient plus utiles à faire leur travail normal (**+ insultes des policiers qui font leur travail..**). Je leur dis alors tout le bien que je pense du personnage. Ils m'écoutent peu et interrompent ma diatribe. C'est bien normal car on n'est pas encore dans le contexte d'une audition... (**et que ces policiers connaissent le mot "respect"...**)

par [simonechelard](#) » 15 Jan 2016, 17:35

Blague ????,

Si non , c'est pas riche de la part du plaignant.

Admin :

Lors d'une première plainte du même Bernard GEFFRAY et de la première convocation qui n'avait pas donné de suites, cette affaire m'avait beaucoup amusée. Là, non. Je ne la prends plus du tout sur le ton de la blague car ça m'emmerde, j'ai autre chose à foutre... **(moi aussi, malgré le blocage de mon concept par cet individu !)**

Bernard GEFFRAY non plus ne blague pas (mais ça, je le savais ...).

Il serait bien que désormais la justice et la police puissent cerner le personnage Bernard GEFFRAY et trouvent un moyen de le calmer (!...). Je crains hélas que nos institutions ne le permettent pas, car la sauvegarde de nos libertés impose que chacun des citoyens puisse agir comme tous les autres, combien même ses prétentions seraient ridicules **(défendre les 20 ans de ma vie qui m'ont été nécessaires pour réaliser l'aéronef le plus sûr existant n'a rien de ridicule !)**

Comme disait en fin de carrière un avocat que j'ai bien connu : "La justice est faite pour protéger les crapules contre les honnêtes gens" **(+ insultes des juges qui font leur travail..)**. En effet, si on veut éviter les bavures et les dénis de justice, il faut que tout le monde sans exception puisse effectuer les mêmes procédures que tous les autres, même si ça fait chier les honnêtes gens ... , même si parfois ça porte préjudice à ces derniers ...

"Admin".

---

par [offtaps](#) » 15 Jan 2016, 18:24

Pas moyens de porter plainte pour harcèlement ou plainte abusive ?

Admin :

C'est ce que j'espère (très peu, car on sait que dans nos belles démocraties occidentales décadentes, ce sont les crapules qui ont davantage de droits que les citoyens normaux) **(alors... que la crapule qu'il est porte plainte contre moi !..)**

Un certain Gendarme qui est adhérent du forum pourra peut-être me conseiller ...

Allo ? ...

Ici, il y a peut-être aussi des policiers ? **(ou des flics ?..)** et des juristes qui connaissent le pénal ?

"Admin"

---

par [Claude Nowak](#) » 15 Jan 2016, 19:18

Comme tu en parles librement sur le forum et ignorant les tenants et les aboutissants, peux tu nous éclairer sur cette affaire ?

Admin :

Un adhérent avait répété ici les impressions qu'une certaine personne avait eues en volant sur le prototype du SPRATT 103. Elles n'étaient pas bonnes, mais rien d'insultant ni de diffamant.

**(100 % Faux : Ce n'était que propos mensongers et diffamants !)**

Je reçois alors un email plutôt aimable du "concepteur" de cet appareil me demandant de supprimer le message en question.

Je ne le fais pas, car à mon humble avis, on a le droit de dire ce qu'on pense de la Renault Clio de la Peugeot 206 ou tout autre modèle de n'importe quelle marque, même si c'est de la \*\*\*\* selon l'auteur (...et si c'est par un média public, comme ce forum, alors Renault et Peugeot portent plaintes pour diffamations !). Dans notre affaire de prototype d'ULM, les propos étaient loin d'être aussi injurieux et grossiers. **(FAUX ! Voir preuves)** Les lecteurs de propos critiques sont en principe assez matures en moyenne pour comprendre que l'avis de quelqu'un n'est que le sien. De surcroît si il se trompe ou si il ment, il passe pour un idiot ou un malveillant. Dans ce cas la marque ne subit pas de préjudice, bien au contraire, elle passe pour une victime innocente et en sort grandie **(si les vérités sont révélées, ce qui ne m'a jamais été possible de faire !)**. L'expérience de ce forum m'avait appris que les propos trop critiques ou injustes trouvent rapidement la contrepartie des défenseurs. Je répète encore une fois que les propos concernant le prototype d'ULM n'avaient rien d'insultant ni de diffamant, il ne s'agissait que d'un avis négatif **(totalement contraire à la réalité !)** Cependant, je décide de contacter l'auteur du message litigieux pour l'informer de la situation et lui demander des éclaircissements. Les suppositions de diffamation sont une chose, et la liberté d'expression en est une autre. Il me semble donc utile d'entendre les deux parties pour me faire une

opinion objective et impartiale avant d'agir à la légère.

L'auteur ne répond évidemment pas dans la minute qui suit car on ne regarde pas ses emails toutes les minutes. Il se passera quelques jours avant que finalement il me réponde (*encore Faux : Six semaines d'attente avant "décision de l'auteur "matthieu" de supprimer son message mensonger" ...qui fut remplacé peu après par d'autres messages aussi diffamants*). A mon avis, il a le droit comme tout un chacun de regarder ses emails quand il le souhaite. Il me dira plus tard qu'il était en week-end prolongé, mais qu'il m'a répondu immédiatement après avoir pris connaissance de mes courriers (*encore faux ! C'était un week end prolongé ...de 6 semaines ! Voir preuves*) Pendant ce temps, je reçois alors des emails de plus en plus furieux qui finissent par être des menaces de procès pour "complicité de diffamation". Il m'exige l'identité ou du moins l'adresse e-mail de l'auteur !!! (*l'enquête prouvera que ce "matthieu" et plusieurs autres pseudos sont utilisés par Le Camus, responsable du diffamant magazine ULMiste ...qui fait partie du monopole illégal des médias ULM gérés par le millionnaire René Coulon*)

Je n'obtempère pas aux menaces vu que l'affaire me paraît vraiment grotesque. Ce type m'a tout l'air d'avoir une perception très exagérée de la situation.

Lorsque l'auteur finit par me répondre après avoir lu mes emails explicatifs, il décide lui-même de sa propre initiative de faire enlever son message, je n'aurai donc pas à trancher. Tant mieux. Je comprends (à moins qu'il ne l'ait dit clairement, ma mémoire me fait défaut) (*l'honnêteté également !*) qu'il souhaite avant tout désamorcer le problème pour ne pas avoir affaire à la justice. En effet, je l'avais informé que le "plaignant" était très procédurier (j'avais eu le temps de me renseigner sur celui qui était pour moi jusqu'à présent un illustre inconnu) (*avec 34 articles, me félicitant pour mes travaux, parus à cette époque ?!...*)

J'enlève donc du forum non seulement le message litigieux puisque son auteur me le demande, mais l'intégralité du sujet (*Faux ! Le message et sujet sont manipulés mais encore présents et diffamants. Voir : [www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=90&t=8165](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=90&t=8165) . Les réponses à ce sujet sont disponibles au tribunal en doc.2 des preuves déjà déposées*)

Me rendant compte que ce "concepteur" d'aéronef n'a pas beaucoup de savoir vivre et que de plus personne ne prend sa défense (c'est même le contraire) (*sinon retrait des messages et exclusion du forum ?!...*) je décide de l'exclure du forum (*ce qu'il cache aux policiers. Voir ses écrits du 18.01.16...*) et de changer son nom d'utilisateur car il avait utilisé sa vraie identité ou le nom de son modèle (je ne m'en souviens plus) (*les deux, car je suis honnête et je n'utilise jamais de pseudos dans mes propos !*)

Systématiquement, j'enlève l'identité de cette personne dans toutes les conversations écrites des tierces personnes ainsi que le nom de l'appareil. Tout devient donc inintelligible pour les lecteurs qui arrivent ensuite puisqu'ils ne savent pas qui est qui, et de quel ULM il s'agit (*mensonges et révélation de la malhonnêteté de ce responsable de forum... dont les attaques sont toujours en 1ere page de Google pour ceux qui cherchent des informations à propos de mon concept !*). Les quelques lecteurs des messages de ce sujet (qui avaient suivi tous les détails depuis le début) ont compris qu'il est interdit de citer le nom du personnage et même le nom de l'appareil, je n'ai donc pas beaucoup de travail de surveillance.

Mon objectif était d'interdire toute publicité sur l'aéronef de sa "conception" et de son mode de commercialisation. En clair : pas de publicité gratuite ici pour les gens agressifs (*l'agressivité provient de cette bande de malhonnêtes qui détruisent mon concept et qui agissent fréquemment (voir exemple en doc. 4 ci-joint) mais ils peuvent être identifiés par leur IP (voir doc. 3 ci-joint)*)

Malgré que ce personnage ait eu satisfaction me voila quand même convoqué à la Police ...

J'explique la situation très brièvement au policier (visiblement amusé par cette affaire inhabituelle et grotesque) (*encore manipulation des esprits...*) J'apprends qu'il va à son tour donner les explications au Procureur de la République ou à un juge (je ne sais plus). Et puis, plus de nouvelles... Je crois donc l'affaire définitivement terminée, mais voila que maintenant le personnage se réveille ...

Je verrai et entendrai donc lundi ce qu'il me reproche de nouveau ...

Le flic qui est venu chez moi cet après midi a dit qu'il y avait au total 3 mis en cause. Qui sont les 2 autres ? Je le saurai peut-être lundi...

"admin"

"Plus tu en diras, plus tu pourras être emmerdé"

ou encore,

"Ne tresse pas la corde qui servira à te pendre"

---

par [Ramel](#) » 15 Jan 2016, 19:26

Bon courage et garde la foi, pour l'emmerdeur (...qu'est l'Administrateur !) combien de gens heureux ? (= aucun pilote ayant peu de finances, de par ces propos diffamants !...)

Sinon, je pense au contraire qu'il est prudent, si une procédure est réellement lancée, de ne pas mettre d'huile sur le feu en rajoutant sur ce forum des détails. En effet il pourrait se servir de la lecture de ce message pour enfoncer le clou sur les arguments qu'il avancera (pure logique !)

Admin :

Si je suis convoqué, c'est parce qu'un juge a demandé à la Police de m'entendre. Une procédure a donc réellement été lancée.

Je n'ai pas l'intention de mettre de l'huile sur le feu avec des commentaires qui pourraient me nuire. Cependant, tous les gens qui connaissent cette affaire (= uniquement sa version...) imaginent très bien quels pourraient être mes commentaires. Disons qu'ils ne sont pas très positifs à l'égard de Bernard GEFFRAY...

Je me fais un devoir d'informer les gens de cette affaire. D'une part, parce qu'il s'agit d'un principe de transparence (ou de gain d'argent pour conserver les annonceurs / constructeurs d'aéronefs ?...)

D'autre part, parce que quelqu'un pourrait peut-être me donner des conseils pour obtenir un effet boomerang... (= objet qui revient dans celui qui l'a lancé !...) Une fois ça va, ça amuse. Deux fois : ça chauffe les oreilles ...

"admin"

Pas encore pilote... (alors qu'il dirige le plus important site aéronautique ?!!! Révélateur...)

---

par [Gabinger](#) » 16 Jan 2016, 15:20

Bonjour, je trouve ce genre d'affaire gravissime car cela remet concrètement en cause la liberté d'expression! Imaginez que l'on ne puisse plus dire quoi que ce soit au sujet d'un moteur, d'une hélice d'un GPS et j'en passe! Autant fermer le forum tout de suite ! (Bonne idée car un forum ne devrait pas être un ramassis de mensonges !)

En tout cas dans ce cas précis il y a atteinte à la liberté d'expression, c'est préoccupant! (Liberté d'expression basée sur des mensonges = Diffamations !)

---

par [Marc B](#) » 16 Jan 2016, 15:43

+1 et entièrement d'accord sur ce point.

On peut ne pas être d'accord avec un contenu (plaignant), la démocratie, c'est tolérer que l'autre s'exprime (démocratie = que les 2 parties s'expriment, sinon c'est une dictature !)

---

par [louulm](#) » 16 Jan 2016, 17:44 (participant souvent complice des précédentes diffamations...)

Courage !!! et lâche rien

---

par [kawa1135](#) (Idem : complice fréquent + probablement le voleur Eric Fagot...)

Je commence à baliser moi!!!! ...Avec toutes les saloperies que j'ai balancé sur Rotax, je suis mal.....Très mal!!!

Par ailleurs, je me demande, si cette procédure venait à s'éterniser, si nous ne devrions pas à notre tour porter plainte pour calomnie, diffamation et injures publiques!...Personnellement, ce personnage m'a traité de voleur (faux ...mais propos révélateur !) croyant reconnaître à travers mes écrits, Eric FAGOT avec qui il a eu maille (même région, même âge, même moto et propos similaires...)

D'autre part, je suis pour lancer une pétition de soutien à l'Admin, ou ouvrir un sujet spécifique, dédié à cette cause!....En fait, il s'agirait de démontrer que le Boss (Boss ? = Coulon le patron de la mafia/monopole des médias ULM ? ...pour qui ces agissements vont en son intérêt...) n'est pas tout seul dans cette histoire!!....Qu'en pensez vous ? (qu'il est dommage que l'Anvar n'est pas porté plainte contre ce Fagot et qu'une enquête n'ait pas encore lieu contre le "Boss"...)

---

par [Luciano](#) » 16 Jan 2016, 19:24

Je pense que moins on en parle, au mieux ce sera !

---

par **stol** » 16 Jan 2016, 21:54

Je pense que Luciano a raison mais si nécessaire, d'accord avec Kawa 1135 pour montrer que derrière l'admin il y a quelques personnes qui partagent et soutiennent son point de vue.

*(Qui et dans quel intérêt ? Qu'une enquête soit enfin ouverte !)*

---

par **Jean Bossy** » 17 Jan 2016, 01:09

Bon courage à notre admin,

Surtout ne te laisse pas emporter par les réactions aux questions, lors de ton audition.

Vois tout l'intérêt qu'il y a à prendre la réaction du gugusse au sérieux, ne te crispe pas sur ta bonne foi.

Pas de sur-réaction.

On te soutiendra à 100% sur le fond (d'après ce que tu nous expliques) *(dommage que vous n'ayez pas et ne demandiez pas ma version...)* ne perd pas quelques % sur la forme.

---

par **RobK** » 17 Jan 2016, 10:25

si vraiment c'est le cas (l'enquête vient d'un juge), c'est qu'une information judiciaire a été ouverte et tu vas être entendu sur commission rogatoire. Ce n'est pas une simple audition suite à une plainte !

Toujours dans l'hypothèse où ça vienne d'un juge alors, il y a forcément quelque chose de plus sérieux qu'une simple affaire de "gros mots" sur un forum ??!!! *(exact !)*

---

par **Lemans** » 17 Jan 2016, 19:54 *(constructeur concurrent, complice fréquent des diffamations à mon encontre sur forums français, belge et américain + condamné par les tribunaux français et belge à me rembourser le moteur prototype qu'il m'avait volé et détruit en 2009, sans paiement à ce jour...)*

"admin", envoie vite par PM, une adresse mail vers laquelle je peux t'envoyer pas mal de document ( mails / plainte police en Belgique, plainte gendarmerie en France, etc...).

Et si tu as encore besoin d' aide après demain, je veux bien essayer de rassembler les gens qui sont sur sa liste 'd'honneur' : [http://www.spr\\*\\*\\*\\*\\*.com/a\\_eviter.html](http://www.spr*****.com/a_eviter.html) (= liste de mon site où sont notifiés une part des voleurs et autres malhonnêtes ayant, avec preuves, agit contre mon concept : [www.spratt103.com/a\\_eviter.html](http://www.spratt103.com/a_eviter.html))

Peut-être une plainte générale contre notre ami ? De toute façon, si c'est vraiment nécessaire, je fais le voyage pour parler avec la police chez toi ! *(Bien ! ...et que la police le mette enfin en prison !)*

---

par **ze bebert** » 18 Jan 2016, 11:26

Certain disent, mais je condamne ses dires, que Les avocats fessant partis de la caste des gras inefficaces onéreux que cultive notre au combien cher pays *(...et quelques insultes aux avocats...)* je ne saurais trop te conseiller de bouger par tes propres moyens.

Avantage au modernisme, un coup de google, d'esprits de synthèse et inintelligence, te propulsera juste au dessus du niveau d'un avocat lambda *(re...)*

il te faut de la part du juge les éléments sur lequel on t'attaque.. Si je comprend bien il y a diffamation.

SI c'est le cas, et en cinq minutes de google :

Il y a diffamation si il y a publicité, ce que peut être un forum *(exact)*

Hors il y a une prescription de trois mois (article 65 de la loi du 29 juillet 1881) *(temps très court, d'où les rejets de mes précédentes plaintes...)*

L'article 1316-1 du code civil nous dit qu'il faut que la personne dont émane la diffamation doit être clairement identifié (ce n'est pas le cas avec des pseudo) *(les pseudos sont identifiables par leurs IP et le responsable principal de diffamations est l'administrateur du forum. Voir doc. 3 ci-joint)*

Si la page web sur lequel a eu lieu se crime atroce, ce manquement au dignité humaine, cet horrible acte malveillant qui mobilise nos magnifiques fonctionnaires et juges, que le dieu de la laïcité leur soit miséricordieux *(+ insulte aux juges...)* n'est plus visible, il y a une énorme difficulté pour prouver son existence *(ce sujet totalement diffamant de 19 pages à l'origine (voir doc. 2), après avoir été fortement modifié en ôtant mes réponses, a été réduit à une seule page toujours pleine de diffamations. Voir [www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=90&t=8165](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=90&t=8165))*

---

Je trouve par contre que le "gérant" du forum peut être tenu pour responsable et que la juridiction est le tribunal de grande instance, comme un criminel donc. il est visiblement nécessaire que tu ai mis tout les moyens pour faire cesser la diffamation le plus rapidement possible. " *La juridiction considère le créateur d'un site comme "responsable du contenu du site qu'il a créé et des informations qui circulent sur le réseau" dans la mesure où il dispose seul du pouvoir réel de contrôler les informations ou diffusions.* " (Exact et qui correspond à la situation !)

Je veux ici, et même si depuis décembre je souhaite vraiment, sincèrement que l'histoire suive son cours dans notre pays, profondément, virilement au plus tendre endroit de mes contemporains, souligner que Juge Dred a le pouvoir de tellement faire chier notre admin, qu'il fermera le forum ou nous nous ébattons joyeusement en disant moult conneries (Exact. Pour détruire un concept d'aéronef différent du votre et... dans l'intérêt de qui ?!), Mais nous ne sommes pas la au premier viol anal de nos "libertés" dont la pointe de la laïcité nous fait tousser...

Moi je trouverais très drôle de trouver plein de travail à Judge Dred en identifiant le quidam qui se réfugie derrière cette justice qui un jour le croquera lui aussi...

Bref, cette affaire n'est pas à prendre à la légère du tout, du tout, du tout (Encore exact ...mais jamais compris par l'administrateur !).

---

par [Lemans](#) » 18 Jan 2016, 12:11 (spécialiste des diffamations à mon encontre dans les forums + Voleur de mon moteur, condamné 2 fois, en France et Belgique)

Le monde d'aujourd'hui.

La justice en Belgique a corrigé les erreurs de la justice en France (Faux. Il a également perdu le procès en Belgique !) et ça m'a coûté 3500€ (d'avocat + huissier en cours cause non paiement...)

---

par [Administrateur](#) 18 Jan 2016, 14:24

Après audition chez les flics (et il continue ses insultes...) voilà de quoi il s'agit :

Bernard Geffray a porté plainte contre X. Trois personnes dont moi étaient citées. Elles ont été entendues comme "témoins assistés" (c'est à dire : à moitié "accusés" à moitié témoins) suite à une commission rogatoire ordonnée par un juge ...

Je passerai au maximum sur ce qu'on reproche aux 2 autres. Il s'agit d'une personne inconnue de moi dont j'ai oublié le nom, et d'un rédacteur en chef d'un magazine papier pour les ULM (= *Le Camus ...alias "matthieu", "louulm" et "Pimprenelle" en ce forum, l'enquête le confirmera...*). Sauf si je me trompe, ce dernier aurait écrit "je ne sais où" des trucs qui n'ont pas été appréciés du plaignant (= *en ce forum sous alias + sous son nom dans le forum "volerdpm" + sur Facebook + en ses magazines*)

Quant à moi :

Le plaignant me reproche (d'après ce que que j'ai cru comprendre) une chose extrêmement grave : celle d'exister, et d'avoir créé un forum aéronautique. En effet, un des adhérents a commis une faute de la plus grande gravité, celle d'avoir pu annoncer ici l'existence d'une page facebook, où très certainement il doit être dit des choses monstrueuses contre lui. Je ne sais pas encore quoi. Je vais essayer de trouver ce message qui aurait été écrit par "louulm" (que l'enquête déterminera ses liens avec *Le Camus...*) Le flic n'a pas très bien compris pourquoi il serait interdit de relayer une information dont on n'est pas l'auteur (il ne sait pas ce qu'est être complice ?...) Moi non plus ... J'ai alors dit que je n'étais pas au courant de ce message (ce message n'est pas la seule raison de cette plainte ! Il y a aussi les 19 pages de diffamations créées par l'administrateur. Voir doc.2) car il en arrive des dizaines tous les jours dans ce forum, que je ne peux pas tous les lire, que a priori il doit toujours y être puisque personne ni même le plaignant ne m'a demandé de le supprimer (car il m'a exclu de son site !) Dans ce cas, ai-je dit : "si il m'avait demandé de supprimer un message, j'aurais étudié la question". Si on me demande rien, je ne peux pas prendre de décision puisque je ne suis pas au courant. N'est-ce pas ? (pas au courant car depuis longtemps il refuse de me répondre et m'a exclu de son site pour m'interdire de révéler les vérités face à ses mensonges. Voir sa preuve écrite le 15.01.16, ci-dessus...)

Voilà ... c'est tout. J'ai quand même dit tout le bien" que je pensais du personnage. Cela a été mis noir sur blanc après que le flic m'ait dit : "vous êtes sûr de vouloir que j'écrive ça ?". Ma réponse : "Oui, je n'ai pas peur" (si tel est le cas, c'est une preuve supplémentaire de ses mensonges)

Comme il s'agit de ma 2<sup>e</sup> convocation à la police à cause de Bernard Geffray, j'ai demandé (avec très très peu d'espoirs) si je pouvais porter plainte contre ce plaignant décidément très procédurier.

Le flic m'a fait comprendre que les faits n'étaient pas suffisamment caractérisés pour qu'il y ait des chances d'une suite. C'est bien ce que je savais déjà depuis longtemps : dans ce pays nous nous sommes à la merci des emmerdeurs (*exact : Raisons de mes plaintes, pour que justice soit faite*) L'affaire m'aura quand même fait perdre une demi journée complète ... et je sais qu'il y aura réitération car selon moi ce personnage souffre de troubles psychiques pathologiques qui le poussent à la paranoïa et à la schizophrénie ... (*encore des attaques/diffamations !...*)

Une information m'a fait plaisir :

J'ai appris que le "concepteur" se plaignait de la cessation brutale et soudaine de ses ventes de plans, suite selon lui aux actions des méchants que nous sommes (des 3 mis en cause), car il ne touche que 400 € par mois étant donné qu'il ne touche que le RSA, et que donc il subit un préjudice grave !

Comme il me fait chi\*\* avec ses convocations à la police, j'avoue être très heureux d'être (selon lui ! seulement selon lui ...) responsable de la mévente de ses papiers. Il est pourtant très clair que je ne suis pas responsable de l'arrêt brutal de ses ventes (*Faux : Responsable car complice de Le Camus qui écrit également en ce site sous des pseudos !*). J'ai eu beau interdire autant que possible que le nom de son appareil et son identité soient cités dans ce forum, (il ne bénéficiait donc plus de publicité gratuite) (*Faux : Ses mensonges sont toujours en 1ere page de Google pour ceux qui cherchent des infos à propos de mon concept !*) mais cela n'a eu qu'une portée limitée ! De façon plus réaliste, l'arrêt de ses ventes sont dues surtout au crash de son appareil (un tué pour rappel) (*Ce n'était pas mon concept !!! Voir : <http://www.spratt103.com/accident.pdf>*) qui aurait été annoncé ici et ailleurs (paraît-il). Je crois savoir également que certaines personnes s'occupent de faire de la contre publicité dans les forums américains ... (à moins que ce ne s'agisse que d'informations objectives ? je ne sais pas ...). (*contre publicité/diffamations créées par 'Lemans'/Daelemans + d'autres constructeurs d'aéronefs "concurrents". Voir exemples : [www.spratt103.com/a\\_eviter.html](http://www.spratt103.com/a_eviter.html)*)

Comme tout ceci est dit sur le vif. Je vais maintenant essayer de trouver ce méchant message de "louulm" pour le copier-coller ici. Transparence oblige ...

Quoique ... non, ça me gonfle (*...d'agir avec transparence ?!...*). Je préfère attendre que quelqu'un me donne le lien ...

Je préfère aller chercher un certain sujet que j'avais caché, pour le remettre en ligne ...

Quelques explications dans quelques instants. Attendez ...

Administrateur du site

---

par [Lemans](#) » 18 Jan 2016, 15:19

N'importe quel "concepteur" ne peut pas oublier l'ordre habituel avant ses ventes des plans :  
Idée – dessins – prototype – tests de structure – test de l'avion en vol – spécifications des caractéristiques – liste et caractéristiques des moteurs acceptés – vente des plans ...

Dès que - n'importe quel "concepteur" - refuse de montrer que son appareil a bien été testé au sol (structure / pré-vol / puissance moteur) et dans l'air, c'est logique que les gens qui ont des doutes concernant la fiabilité et la sécurité essayent de trouver les réponses. Peut-être des questions pénibles pour n'importe quel "concepteur" mais inévitables quand on ne veut pas jouer avec la vie des gens. (*Tout ce que ce voleur et concurrent écrit, je l'ai déjà réalisé depuis longtemps, avec les preuves sur mon site ou disponibles à toute demande*)

---

par [administrateur](#) » 18 Jan 2016, 15:36

Revoilà maintenant le sujet que j'avais enlevé du forum :

[SPRATT 103 qui connait ?](#) ([www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=90&t=8165](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=90&t=8165))

(*Ce n'est qu'une infime partie du sujet diffamant initial mais cela reste toujours diffamant !*)

Désormais, il y restera pour le restant de la vie de ce forum ... (*alors : Que la vie de ce forum soit la plus courte possible !...*)

Ce sujet avait été enlevé parce que l'auteur d'un message prétendument litigieux avait préféré me le faire enlever pour apaiser la situation (*Faux ! C'était suite à mes nombreuses demandes puis menaces de procès*) et surtout pour ne pas avoir d'emmerdements (dans ce sens il avait raison, car il ne suffit pas d'avoir raison quand on a affaire à la justice et à la police, il faut encore que les juges et les flics comprennent qui est le gentil et qui est le méchant ..., c'est toute une aventure ...). J'avais préféré enlever le sujet en entier au lieu du seul message, de façon à ne pas faire de publicité à cet appareil SPRATT 103 (*contre publicités toujours fortement actives sur Google !*). Maintenant que je sais que ses liasses de plans ne se vendent plus (c'est la cause profonde de sa plainte\*), les noms

---

Bernard Geffray et SPRATT 103 peuvent apparaître en clair. Gogleuh se chargera dans quelques temps de faire passer ce sujet en 1<sup>e</sup> position des occurrences quand quelqu'un saisira ces mots clés ... (c'est ce qui se passe depuis trop longtemps !)

\* a mon avis, il espère continuer sa procédure devant un tribunal civil pour obtenir des dommages et intérêts. (Pure logique ...qui ne compensera que trop peu les dommages créés !)

---

par **Dick M.** » 21 Jan 2016, 08:37 (Egalement diffamateur sur forum américain...)

Essayer obtenir des dommages et intérêts: c'est tout à fait possible! Toutefois il faut constater que les articles (/diffamations !) dans le forum concerné datent de fin 2012 .... :

[http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewto ... =90&t=8165](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewto...=90&t=8165)

.... et que la vente des plans ne commençait que dans le dernier trimestre 2013. Alors presque une année plus tard.

En plus, cette vente marchait assez bien ! (Alors que sans ces diffamations préalables, la diffusion aurait été bien plus importante !) Après l'accident mortel d'Alain Canouet, Geffray indique que l'accidenté a reçu le contrat #116 qui lui a été envoyé env. au mois de mai 2014.

<http://slidegur.com/doc/4680820/emails-avec-le-bgta>

Ce qui veut dire: 116 plans à EUR 100.--/plan (> EUR 10'000.--) en 6 mois environ, n'est pas si mal. Entre temps on peut penser que le chiffre de 200 ventes (> EUR 20'000.-- en un peu plus de deux ans) est probablement atteint. (Encore Faux ! - de 150 plans en 2 ans. De plus, le quart de ces plans ont été offerts. Aucun bénéfice face aux + de 50.000 € dépensés pour les 6 prototypes en 20 ans !)

Jusqu'il y a quelques mois les acheteurs de plans étaient visible pour tout le monde sur une carte géographique dans son forum.

Maintenant cette information est également bloquée ! (Pour que cessent les attaques directes contre les constructeurs pour qu'ils abandonnent le concept !)

Est-ce que ce serait "méchant" d'en déduire que cela pourrait éventuellement être en relation avec des questions d'impôts ou d'éventuelles "subventions" (par exemple RSA?) reçues de l'état ? (Oui : Tout à fait 'méchant' car injuste et digne d'un individu ('concurrent' ?) spécialisé dans les attaques/diffamations)

---

Admin :

Peu importe de quand datent tels ou tels propos.

Les plans de Geffray cessent de se vendre à partir du crash (cause mensonges de Le Camus via Facebook, relayés par ce forum). Il veut mettre ce manque à gagner sur le dos de ses prétendus ou réels diffamateurs (j'exclus les propos tenus ici, car rien n'est diffamant à son égard) (!!!) Le lien de causalité est pourtant clair : c'est le crash du pauvre Alain Canouet (quelles qu'en soient les causes, moi je les ignore totalement). (Pourtant clairement indiquées sur mon site : [www.spratt103.com/liens.html](http://www.spratt103.com/liens.html)) Il semblerait que Geffray estime que personne aurait dû parler de ce crash... (Personne n'aurait dû mentir à propos de ce crash !)

Hé bien si ! C'est ce qu'on appelle la liberté d'expression. (Faux ! Cela s'appelle diffamations !)

---

par **ZA31** » 27 Jan 2016, 10:17

Admin, si tu as lancé ce sujet, je comprends que c'est parce que tu espères trouver un soutien, ou une forme quelconque de support.

Ca fait aucun doute que l'histoire telle que tu nous la racontes ne laisse aucune chance de succès au plaignant....mais lui-même doit avoir une opinion différente (à justes raisons et avec preuves !), donc méfie toi quand même. Ta bonne foi exposée ici ne suffira peut-être pas à te tirer des griffes de ce procédurier agressif.

Donc ma suggestion est celle-ci : dès que tu as pris connaissance de ce qu'il te reproche fais toi assister d'un conseil (avocat), ne reste pas seul dans ta défense.

.....et si tu confies ton dossier à un avocat, adresse toi à un pro qui connaisse le domaine. Je comprends qu'on parlerait d'atteinte à l'image, ou quelque chose comme ça, il doit exister des avocats experts dans ce domaine. Si tu ne connais personne peut-être que l'avocat de la fédé pourrait t'orienter vers un confrère expert ? (Logique car la FFPLUM, qui soutient les 'concurrents', craint la Fédération des Ulmistes en Colère que je prépare ...sur la base de l'historique FFMC ;)

Aussi, si tu prends un avocat il est important que tu connaisses ton dossier à fond, ne laisse pas 100% de l'initiative à ton avocat, assures toi que vous êtes bien sur la même longueur d'onde, que tu

---

comprends ce qu'il fait, et qu'il agit dans le sens qui te convient. Enfin, exige un devis clair et ne laisse aucun flou sur la manière dont il calculera ses honoraires. **(Honoraires qui risquent d'être payés par le millionnaire Coulon, bénéficiaire et probable responsable de tous ces agissements...)**

---

par **administrateur** » 28 Jan 2016, 17:06

Merci.

Tu as peut-être loupé cet **épisode explicatif** ([www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=423&t=8156&start=15#p85820](http://www.forum-ulm-ela-lsa.net/viewtopic.php?f=423&t=8156&start=15#p85820))

En résumé : sa dernière plainte était encore plus grotesque que la première ...

Le policier (tout comme son premier collègue) m'a encore plus clairement laissé comprendre que je ne risquais RIEN, sauf de continuer à être objet d'autres plaintes (car c'est le droit de chacun que d'emmerder son prochain avec des plaintes, donc avec des convocations à la Police ...). A chaque fois, ça fait perdre une demi journée **(de mon côté, cela me fait perdre 1.000 fois plus de temps, d'énergie et de finances !)** à soi, mais surtout ce qui me chagrine le plus : aux policiers qui ont des activités importantes à mener. **(Tiens, ce ne sont plus de 'stupides flics'?!...)**

Je n'ai pas écrit ce sujet que pour chercher de l'aide (avant la 2e convocation). Je l'ai écrit pour montrer à tous à quel point ce Bernard Geffray est un personnage ridicule **(et encore des diffamations !)** Il estime nécessaire d'attaquer de façon compulsive tout le monde en justice (je suis loin d'être le seul ...) **(malheureusement !)**, ce qui dénote un état d'esprit très ... particulier (j'ai failli dire une insulte) **(une de plus à la longue liste...)**

Ma seule arme pour me défendre est d'expliquer objectivement et impartialement **(!!!)** la situation, sans diffamation ni propos injurieux **(!!! Vraie manipulation d'esprits !!!)** Google fait le reste.

Ainsi, lorsque des gens saisiront **Bernard Geffray** et/ou **SPRATT 103** dans un moteur de recherche, ils auront de fortes chances d'arriver ici. De fil en aiguille, ils trouveront les sujets relatifs à lui et à son appareil. Ainsi, ils cerneront mieux cet individu. **(Raison de ces plaintes car tout cela s'appelle des diffamations, étudiées et réalisées pour faire disparaître mon concept ...et ma personne ?...)**

A ce propos, si quelqu'un s'exprimait très bien en anglais ou dans d'autres langues, et avait envie de traduire certains messages, je lui donnerai la possibilité technique de "éditer" les messages anciens **(...et la responsabilité légale?!...)**. L'objectif est d'informer les non-francophones. **(Pour également éccœurer de mon concept les étrangers !!!)**

Comme j'ai appris lors de cette convocation à la Police que Bernard Geffray ne vendait plus de plans, son nom et celui de son ULM ne sont plus censurés ici (avant ça l'était pour éviter de lui faire de la publicité) **(Faux : Ce forum destructeur était -et est- toujours en 1ere page de Google !)**. Bien au contraire, il est conseillé à chacun d'écrire **Bernard Geffray** et **SPRATT 103** pour attirer l'attention des moteurs de recherche **(afin de finir de détruire... Il est temps d'un vrai procès !)**

---

par **Gilles CHRISTEN** » 28 Jan 2016, 21:57 **(Constructeur d'aéronef "concurrent"...)**

J'ai pas très bien capté le truc...

tu veux ça comment ?

Bernard Geffray et Spratt 103 ?

Ou dans le désordre ?

Geffray Spratt Bernard 103 Spratt Bernard 103 Geffray Bernard 103 Geffray Spratt 103 Geffray Spratt Bernard

Ou tout collé ?

Geffray Spratt Bernard 103 Bernard 103 Geffray Bernard 103 Geffray Spratt 103 Geffray Spratt Spratt Bernard 103 Bernard 103 Geffray Bernard 103 Geffray Spratt 103 Geffray Spratt Bernard...

Bref, vous constaterez que j'ai rien trop compris ! **(Exact. Sinon il n'y aurait pas toute cette complicité dans les attaques de l'administrateur !)**

---

par **Gabinger** » 29 Jan 2016, 07:48

Bonjour, comme je l'ai déjà écrit j'ai connu une situation relativement similaires avec un individu en recherche d'argent qui m'a attaqué 3 fois de suite sur trois motifs différents et plus grotesques les uns que les autres.

C'est tout de même une perte de temps et d'énergie à chaque fois et même si le sujet est grotesque il ne faut pas trop le prendre à la légère on ne sait jamais ce qui peut sortir d'un tribunal!

Je pense qu'il faut se défendre avec le plus grand sérieux et attendre que l'attaquant s'épuise.

---

Je ne pense pas qu'il soit pertinent d'en ajouter une couche, le site de l'intéressé fait déjà très bien le job!

C'est dommage j'aime bien les petites machines atypiques et pas chères, comme les pou du ciel par exemple... *(Alors que mon concept Spratt 103 est un Pou amélioré car pas d'aile arrière fixe qui décroche + centrage pendulaire !)*

---

par **Dick M.** » 29 Jan 2016, 09:01 *(Diffamateur des forums en France et USA car 'concurrent' ?)*

Contrairement à l'avis de notre admin, je pense que Geffray a pu continuer à vendre passablement de plans même après l'accident mortel d'Alain Canouet.

*Admin : Ce n'est pas moi qui dit que Geffray ne vend plus de plans. C'est lui qui le dit dans sa plainte (ajoutant même qu'il ne touche que les 400 € de son RSA par mois).*

Peut-être un peu moins en France parce que les personnes qui étaient vraiment intéressées les ont déjà acheté. Mais plutôt à l'étranger suite à la traduction des plans en anglais.

La carte (mondiale) avec les acheteurs de plans qui était disponible jusqu'il y a peu de temps pour tout le monde sur le site de Geffray, montrait cela assez bien.

Il en irait de même avec un extrait de compte de Paypal qu'un juge pourra certainement exiger.

*(Pas de problème pour le fournir : Moi, ce que je dis est toujours la vérité ! BG)*

Le vrai problème est ailleurs: Un bon avocat coûte d'abord de l'argent à celui qui l'emploie.

De l'argent dont le gagnant peut exiger le remboursement par le perdant.

Mais qu'il ne verra plus jamais si celui-ci n'a ni de fortune ni de recettes dépassant le minimum vital (peut-être même payé par l'état)

Conclusion (dont Geffray "profite" d'après mon avis personnel): Plus vous gagnez des procès contre lui, plus vous perdez de l'argent

*Admin : En effet, il bénéficie de l'aide judiciaire (de par vos attaques qui ont supprimé les revenus que j'aurais pu avoir après 20 ans de travail acharné !). Les procès ne lui coûtent donc rien ... Il peut donc s'amuser... (m'amuser à me faire respecter ? Non : Je ne m'amuse pas du tout !)*

---

par **didier marie** *Concepteur d'aéronef "concurrent"...* 06 Fév 2016, 15:47

J'ai croisé cet individu dans la région Rouennaise, dans les années 90 ; il avait fait une tentative pour se rapprocher d'une boîte qui construisait des ULM avec des ailes Aeros, *C'est moi qui ai importé ces ailes à ce constructeur (voir mon cv, en 1ere page de mon site...)* il me semble que le propriétaire de l'entreprise lui ait demandé de partir. *FAUX C'est moi qui suis parti car abandon de sa part de construire des aéronefs économiques..* Il a ensuite disparu et on n'en a plus entendu parler, du moins à ma connaissance. Peut être a-t'il trainé sur certains rassemblements, mais il n'a jamais sévi dans le monde des amateurs à ma connaissance.

---

par **Daniel C** » 06 Fév 2016, 16:13

Erreur *(une de plus...)* je l'ai rencontré à Blois et vu sa machine lors du rassemblement annuel RSA. De mémoire il avait un moteur kohler.

Il s'était garé devant les hagards et se plaignait de l'attitude du RSA *(Fédération des constructeurs d'aéronefs 'concurrents' dont mon concept révélateur dérange beaucoup...)* des médias etc...

Il ne m'a pas fait une bonne impression et j'ai très peu discuté avec lui.

---

par **aubert** » 06 Fév 2016, 19:56

Je confirme ce que dit Daniel. J'ai même assisté lors de ce rassemblement à une discussion entre BG et un responsable RSA particulièrement sympathique et ouvert.

C'était un très grand moment. je ne connaissais pas BG et je n'avais jamais rencontré Dieu avant ...simple brebis, je n'ai pas discuté avec lui. *(alors... il n'y a qu'a rester brebis ou ...mouton !)*

---

par **Dick M.** » 07 Fév 2016, 10:24

Voici son "style" envers la FFPLUM: [https://groups.yahoo.com/neo/groups/Spr ... topics/629](https://groups.yahoo.com/neo/groups/Spr...topics/629)

La phrase qui me plaît spécialement: "... Au lieu d'investir à perte pour résoudre les défauts de conception du Pouchel/Scoutchel, je souhaite que vous souteniez enfin le concept Spratt 103, proche d'être diffusé au grand public. ..."  
*(...et qui corrige les défauts mortels du Pouchel !)*

et quelques lignes en dessous: "... Je vous demande donc, pour des raisons de logique et de morale

---

(et 10 ans après ma première demande de soutien que vous aviez rejetée...) de soutenir également le concept Spratt 103 pour la somme de 6.000 € ...." (somme remise par la FFPLUM à Dalby, constructeur du Pouchel !)

PS 1 Cette lettre était longtemps accessible sur Geffrays site. Maintenant je ne la trouve plus. (Peut-être je cherche pas comme il le faut). Heureusement BG ne peut pas effacer le texte en Yahoo (texte qui indique ce financement/argent public pour améliorer le Pouchel, en ignorant le Spratt 103...)

PS 2 La lettre date de fin 2011 et je lis: "... Les derniers essais en vols, très positifs, ont été réalisés par l'impartial pilote professionnel Alain Gouin (à Pont sur Yonne-77) et six machines sont en cours de construction (dont 2 au lycée Condorcet de Montreuil-93) pour valider les plans en cours de finitions. ...."

Est-ce que quelqu'un a une idée si une de ces 6 machines a volé entre temps ? (Non car les constructeurs sont écœurés des écrits disponibles/forums à propos de ce concept très novateur)

---

par **bebe44** » 07 Fév 2016, 16:29

Comme Daniel et Dominique, j'ai moi aussi rencontré ce monsieur à Blois lors d'un rassemblement RSA.

Il était en total désaccord avec les responsables RSA qui pourtant sont des gens d'une grande tolérance et qui ont beaucoup de patience envers nous les membres. (membres et constructeurs d'aéronefs 'concurrents' qui sont les finances et la raison d'être de cette fédération ...amenée à presque disparaître quand la Fédération des Ulmistes/constructeurs en Colère existera)

Aussi, il a eu droit à une présentation de son Spratt 103 dans un cahier. (et j'avais également été invité par l'ancienne présidente de la Fédé RSA (éliminée par l'actuel...) à présenter ma machine sur leur stand dans le plus grand salon aéronautique)

Je ne sais plus lequel, il faudrait que je recherche mais je ne voudrais pas perdre trop de temps avec cette histoire (Article : [www.spratt103.com/cahiers\\_rsa\\_01\\_11.pdf](http://www.spratt103.com/cahiers_rsa_01_11.pdf) + Salon Saint Hilaire du Touvet de 09.11)

Et dire que j'étais séduit au départ par cette formule, quelle erreur de ma part (Quelle erreur d'avoir cru que les mensonges/diffamations des médias sont des vérités !)

---

par **RedDiabolo** » 07 Fév 2016, 17:36

Le plus malheureux c'est que la formule Spratt n'est pas mauvaise dans son principe.

Mais ce modèle, en particulier, n'est peut-être pas le meilleur représentant de cette formule.

C'est dommage que l'attitude de BG desserve, au final, cette formule... (me taire serait le pire qui arriverait à ce concept. Cela reproduirait ce qui était arrivé à G. Spratt et M. Leyat en 1940...)

---

par **claudé adam** » 11 Fév 2016, 09:49 (Second voleur d'un de mes moteurs prototypes !)

bonjour monsieur je vous informe que j'ai été également convoqué à la gendarmerie pour une plainte émanant de Bernard Geffray motif : vol et abus de confiance . Après avoir donné ma version du conflit avec ce personnage et avoir fait bien rire l'assemblée à mon écoute les gendarmes m'ont quand même conseillé de porter plainte à mon tour pour mise en danger de ma vie (mensonge total !) voici un an que cette plainte (ma plainte à son encontre et non pas la sienne ...qui serait une plainte mensongère et abusive !) a été déposée et toujours pas de nouvelle vous pouvez me contacter au 0647403197 si vous avez besoin d'un soutien amicalement Claude Adam

---

>>>>

A noter qu'à la suite de ces nouvelles attaques en ce forum d'accès public, au 22.03.16 un participant me traite d'handicapé mental atteint de paranoïa, ce sous le pseudo "psydoc" (...pour quelle raison n'affiche-t-il pas son nom ? Qu'une enquête révèle qui se cachent derrière les pseudos et cela révélera les mêmes individus qui agissent sous plusieurs pseudonymes différents !). En relation à ce nouveau type d'attaque à mon égard (qui est leur seul moyen de défense...) de "nouveaux" pseudos participent à ce sujet ...dont un certain "Pimprenelle" (= Le Camus ? L'enquête le révélera) qui est l'auteur des premières diffamations en ce forum (voir doc.2)...